

Art contemporain L'exposition Art en Chapelles se déroulera dans le Haut-Doubs du 9 juillet au 21 août. Les membres de l'association organisatrice se sont retrouvés à Brey-et-Maison-du-Bois pour faire le point

Quand l'art entre dans les églises

Lors de son assemblée générale, l'association Art en Chapelles créée par une poignée de passionnés d'art et de patrimoine pour permettre un dialogue entre l'art contemporain et les lieux de culte, a présenté son travail de recherche, d'organisation, de financement, d'animation pour l'exposition Art en Chapelles qui se déroulera dans le Haut-Doubs du 9 juillet au 21 août. La présence des représentants des deux communautés de communes, celle des maires et conseillers municipaux des différents villages a permis d'élargir le débat et satisfaire les questions.

Les membres de l'association Art en Chapelles, tous présents, ont détaillé leur démarche : installer des œuvres d'artistes à la réputation exceptionnelle dans les lieux de culte du Haut-Doubs. Les grottes, les chapelles puis les églises ont servi de lieux d'accueil pour les artistes. De tout temps, l'Église a accueilli voire fi-

nancé les artistes. Dans les cathédrales, les chapelles... On peut observer certes la représentation de thèmes religieux mais aussi de gestes de la vie ordinaire, l'expression de sentiments, des histoires de la vie, l'image des croyances, le portrait des bienfaiteurs, des animaux, des fleurs et souvent celui du sculpteur ou du peintre. C'était autrefois.

Des artistes enthousiastes

Aujourd'hui Art en Chapelles propose aux artistes contemporains d'entrer à nouveau dans le lieu de culte, s'intégrer à cet espace de vie.

Tous les artistes sélectionnés par une équipe de professionnels ont répondu favorablement. Très heureux semble-t-il de renouer avec cette démarche ancienne. Ils sont venus découvrir les paysages du Haut Doubs, les lieux, le mode de vie des habitants, les croyances. Tous ont été séduits, se sont mis



■ Une statuette énigme à retrouver dans les édifices choisis.

en recherche pour proposer et créer des œuvres spécifiques. Leurs projets ont été dévoilés à l'assemblée géné-

rale. La DRAC, le conseil général, le Département, les deux communautés de communes, les mairies, les offi-

ces de tourisme, des entreprises, des restaurateurs, des mécènes soutiennent le projet.